



Fiche technique de sécurité

SECTION 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT

<u>NOM DE LA SUBSTANCE:</u>	Tuyauterie composée en PE-AL-PE		
<u>UTILISATION DU PRODUIT:</u>	Distribution d'eau chaude et froide, service d'eau, système de dégivrage, système d'air conditionné, air comprimé et tuyaux industriels		
<u>FABRICANT/FOURNISSEUR:</u>	IPEX inc. 807 Pharmacy Avenue Scarborough, Ontario Canada M1L 3K2	<u>NO. DE TÉLÉPHONE :</u>	866-473-9462 (Canada) 800-463-9572 (É.-U.)
		<u>PRÉPARÉ PAR:</u>	Santé, sécurité et environnement

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Ce produit est un article et n'est donc pas soumis aux exigences de la loi ainsi que de la réglementation sur les produits dangereux au Canada. Il n'est donc pas nécessaire de fournir de fiche technique de sécurité. Ce produit ne devrait pas présenter de danger pour la santé et la sécurité lorsqu'il est utilisé selon la manière normale et recommandée.

Ce produit est un article et n'est donc pas soumis aux exigences du « US Hazard Communication Standard (HCS) (29 CFR 1910.1200) » de fournir une fiche technique de sécurité. Ce produit ne devrait pas présenter de danger pour la santé et la sécurité lorsqu'il est utilisé selon la manière normale et recommandée.

Classification SGH Non classé
Étiquetage SGH Sans objet

SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Cet article ne contient aucune substance nécessitant d'être mentionnée, conformément aux critères canadien et américain.

SECTION 4. PREMIERS SOINS

YEUX :	Laver les yeux à l'eau à faible pression. Consulter un professionnel de la santé si l'irritation persiste.
PEAU:	Bien se laver à l'eau et au savon.
INGESTION:	Des effets indésirables suite à l'ingestion sont peu probables. En cas d'irritation ou malaise gastrique, ne pas faire vomir, consulter un médecin.
INHALATION:	En cas de symptômes, amener la victime à l'air frais, et si les symptômes continuent, consulter un médecin.

Notes au médecin: *La fumée ainsi que les produits dangereux résultants de la combustion des résines de polyéthylène peuvent causer des irritations ou un œdème pulmonaire chez les personnes gravement exposées. Étant donné que la manifestation de cette dernière condition peut être retardée, une observation 72 heures après l'exposition est recommandée. Les concentrations de carboxyhémoglobine dans le sang doivent être surveillées afin d'évaluer le taux d'absorption de monoxyde de carbone dans les personnes exposées.*



**SYMPTÔMES ET EFFETS AIGUS
OU CHRONIQUE (LONG-TERME):**

Ne devrait pas présenter de dangers dans des conditions normales d'utilisation.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

LUTTE CONTRE L'INCENDIE :

Les responsables de la lutte contre l'incendie doivent porter un appareil respiratoire autonome (ARA) approuvé par NIOSH afin de se protéger contre les produits résultant de la combustion. Faire évacuer tout le personnel non muni d'équipement protecteur.

MOYENS D'EXTINCTION:

**Petit incendie:
Incendie majeur:**

Poudre extinctrice, CO₂, eau pulvérisée.
Pour les incendies impliquant les rognures ou copeaux fins d'aluminium, utiliser un sable sec composé d'agents extincteurs approuvés à ces fins. Poudre extinctrice, CO₂.
Ne pas utiliser de l'eau ou tout autre liquide, mousse ou extincteur à hydrocarbures halogénés. L'arrosage à l'eau doit être appliqué seulement après **l'extinction du feu**.

PRODUITS DANGEREUX RÉSULTANT DE LA COMBUSTION :

Entre autres, monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, aldéhydes, composés oléfiniques et paraffiniques, traces d'acides organiques, cétones, alcools et petites quantités d'autres vapeurs organiques. (Voir Section 10)

SECTION 6. MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

**ÉQUIPEMENT DE PROTECTION
INDIVIDUELLE:**

Aucun équipement particulier n'est requis.

PRÉCAUTION ENVIRONNEMENTALE :

Aucune précaution environnementale spécifique n'est requise.

**MATÉRIEL À NE PAS UTILISER POUR
LE CONFINEMENT OU POUR LE NETTOYAGE :**

Sans objet.

**PROCÉDURE À SUIVRE EN CAS
DE FUITE OU DE DÉVERSEMENT :**

Sans objet.

SURVOL DES MESURES D'URGENCE

Tuyau inerte semi-rigide bleu ou gris. Disponible en bobines. Inodore avec une légère odeur sucrée causée par le composé PE traité. **SANS DANGER** selon la Norme sur la communication de renseignements à l'égard des matières dangereuses de l'OSHA, mais peut brûler au contact du feu.

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

**PROCÉDURES DE MANUTENTION
ET D'ENTRETIEN DES ÉQUIPEMENTS:**

Garder les surfaces piétonnes libres de toute poussière pour éviter les dangers de chute. Garder les produits loin du feu, étincelles, flammes ou autres sources de combustion. L'utilisation de ces substances est interdite

dans les zones de soudage ou à proximité des flammes ou surfaces chaudes. Éviter l'accumulation de poussière dans les espaces clos. Assurer une ventilation suffisante pour l'élimination de la poussière, de la chaleur et d'autres émissions.

EXIGENCES D'ENTREPOSAGE :

La tuyauterie doit être entreposée loin des sources de chaleur, de matières combustibles, de produits hautement oxydants et de tout produit chimique incompatible. Éviter l'accumulation de poussière par le nettoyage régulier et l'entreposage aux aires convenables.

SECTION 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE:

Respiratoire: Le port du masque protecteur contre la poussière n'est pas obligatoire aux conditions d'usage normales. Le port d'un masque protecteur contre la poussière approuvé par la NIOSH/MSHA est recommandé si l'atmosphère est au-delà des limites normales. Poussière respirable (PNOC) ACGIH 3mg/m³, OSHA 5mg/m³.

Gants: Le port de gants de travail est recommandé en tout temps pour éviter les coupures. Le port de gants thermorésistants est obligatoire au contact avec des substances chauffées.

Yeux: Le port de lunettes de sécurité est recommandé. Le port de lunettes étanches protectrices contre les agents chimiques est recommandé, s'il y a risque d'exposition aux vapeurs ou aux produits de la combustion.

Chaussures: Sans objet

Vêtements: Aucun vêtement spécial requis.

Autres: Sans objet

MESURES D'INGÉNIERIE À SUIVRE:

Si les opérations génèrent de la fumée ou de la poussière, assurer une bonne ventilation pour empêcher l'accumulation. Si la ventilation est utilisée pour évacuer la poussière d'aluminium générée par le meulage ou le sciage, il faut mettre en place des mesures sécuritaires pour éviter le risque d'explosion. (Voir NFPA #65 et 651). Pour de plus amples renseignements, consulter « La norme pour la prévention des incendies et des explosions causées par la poussière dans les industries chimiques, de teinture, pharmaceutiques et plastiques. » NFPA-654.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

ÉTAT PHYSIQUE:

Solide

ODEUR:

Douce, odeur sucrée

APPARENCE:

Tube rond bleu ou gris et argenté au centre. Différentes tailles disponibles.

POINT D'ÉBULLITION:

Sans objet



POINT DE FUSION:	Couche de polyéthylène: Non établie Centre en aluminium: 623°C - 651°C (1153°F - 1204°F)
PRESSION DE VAPEUR:	Sans objet
DENSITÉ DE VAPEUR:	Sans objet
GRAVITÉ SPÉCIFIQUE:	0.935
SOLUBILITÉ DANS L'EAU @20°C:	Insoluble
% VOLATILES PAR VOLUME:	Sans objet
pH:	Sans objet
SEUIL D'ODEUR:	Non établie
TAUX D'ÉVAPORATION:	Sans objet
COEFFICIENT DE PARTAGE HUILE/EAU:	Sans objet
POINT DE RAMOLLISSEMENT (Vicat):	85°C - 127°C (185°F - 261°F)
CLASSIFICATION (INFLAMMABILITÉ):	Non classifié. Le polymère peut brûler, mais ne s'enflammera pas facilement.
POINT D'ÉCLAIR:	Sans objet
TEMPÉRATURE D'AUTOINFLAMMATION :	Non établie
TAUX DE COMBUSTION:	Sans objet
SENSIBILITÉ À L'IMPACT:	Sans objet
DÉCHARGE STATIQUE:	Les particules et poussières de polyéthylène peuvent exploser violemment au-dessus de 390°C (734°F) pour une concentration dans l'air supérieur à 20 g/m ³ (condition poussiéreuse).
NIVEAU D'EXPLOSIVITÉ: (% volume)	Bas: Sans objet Haut: Sans objet
LIMITE INFÉRIEURE D'INFLAMMABILITÉ:	Non établie
LIMITE SUPÉRIEURE D'INFLAMMABILITÉ:	Non établie
TEMPÉRATURE DE DÉCOMPOSITION:	Non établie
VISCOSITÉ:	Sans objet

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

STABILITÉ CHIMIQUE:	Stable
----------------------------	--------

**RÉACTIVITÉ:**

En règle générale, ce produit est considéré comme une matière inerte, mais il se décompose aux températures supérieures à 300°C (572°F).

INCOMPATIBILITÉ AVEC AUTRES SUBSTANCES:

Couche de polyéthylène: Agents antioxydants forts (acide perchlorique, acide nitrique, fluorine). Solvants organiques (benzène, éther de pétrole, gazoline, huile de lubrification, hydrocarbures chlorés et hydrocarbures aromatiques peuvent endommager la couche de polyéthylène. Acides forts (acide sulfurique fumant).

Couche d'aluminium: L'aluminium finement séparé réagit avec les substances suivantes: eau, acides minéraux, alcalins forts et composés halogénés. Cette réaction produit de l'hydrogène. (Voir NFPA #491M pour la liste de matières incompatibles spécifiques). Lors de la refonte, l'humidité présente dans les cavités ou à la surface peut causer une explosion.

DÉCOMPOSITION DANGEREUSE:

Les composés de polyéthylène peuvent émettre divers oligomères, cires, et autres hydrocarbures, dont acétaldéhyde, formaldéhyde, acroléine, butyaldéhyde, crotonaldéhyde, benzaldéhyde, benzène, toluène, xylène, styrène, acide formique, acide acétique, furan, tétrahydrofuran et acétone. La décomposition peut également générer le monoxyde ou le dioxyde de carbone.

CONDITIONS À ÉVITER:

La poussière d'aluminium ou de polyéthylène peut former un mélange explosif avec l'air. Éviter la refonte des composés d'aluminium. Lors de la refonte, l'humidité présente dans les cavités ou à la surface peut causer une explosion.

RÉACTIONS DANGEREUSES:

Non établie.

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**EFFETS ÉVENTUELS SUR LA SANTÉ :**

PEAU: Le polyéthylène solide et l'aluminium solide n'ont aucun impact nocif sur la peau.

YEUX : Les particules fines créées par l'action mécanique peuvent causer une légère irritation. Les produits résultants de la décomposition thermique (fumée) peuvent causer une légère irritation des yeux ou du larmolement. Les symptômes cessent normalement dès qu'il n'y a plus d'exposition.

INHALATION: Les poussières de polyéthylène et d'aluminium sont considérées comme des particules nuisibles. L'inhalation de vapeurs dégagées à température élevée et les particules fines peuvent causer une légère irritation des voies respiratoires, mais ne semblent pas avoir d'impact majeur sur la santé.

INGESTION: Aucun danger connu pour la santé si des petites quantités de polyéthylène ou d'aluminium sont avalées. Si d'importantes quantités sont avalées, consulter un médecin.



EFFETS À LONG TERME : Le polyéthylène pur semble être une matière inerte. Tous les additifs connus de ce produit n'ont aucun effet connu sur la santé. De façon générale les conditions médicales sont aggravées par l'exposition à l'aluminium fondu; les maladies des voies respiratoires préexistantes, y compris, mais non de façon limitative, la bronchite, l'emphysème et l'asthme.

ACTION CARCINOGENÈME : Le composé de polyéthylène n'est pas classé par CIRC, NTP, ACGIH ou OSHA comme substance carcinogène.
Les composantes de l'alliage d'aluminium telles que le chrome et certains autres composés sont publiés par NTP, CIRC et ACGHI.

RÉSUMÉ : N'est pas considéré comme un produit toxique pour les humains et les animaux.

EFFETS SUR LES YEUX : Test de Draize : Non disponible

EFFETS SUR LA PEAU : Test de Draize : Non disponible

EFFETS ORAUX AIGUS : DL₅₀: Non disponible

EFFETS AIGUS LIÉS À L'INHALATION : CL₅₀: Sans objet

IRRITATION CAUSÉE PAR LE PRODUIT : Les particules fines peuvent causer une légère irritation des yeux. Les émissions produites par le traitement peuvent causer le larmolement et l'irritation des yeux et des voies respiratoires.

SENSIBILISATION: Non disponible

SYNERGIE AVEC: Non disponible

EFFETS SUR LA REPRODUCTION: Aucun danger au niveau de la reproduction

TÉRATOGENICITÉ Non tératogène

MUTAGÉNICITÉ Non mutagène

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

INFORMATION ÉCOLOGIQUE : **Écotoxicité :** Non disponible.
Environnement : Non disponible.

PERSISTANCE ET DÉGRADABILITÉ: Non établie.

POTENTIEL BIOACCUMULATIF : Non établi.

MOBILITÉ DANS LE SOL: Aucune information supplémentaire disponible.
AUTRES EFFETS NÉFASTES: Non établie.

SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

La réutilisation, le recyclage, le stockage, le transport et la disposition doivent être conformes aux réglementations fédérales, provinciales et locales.



SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

INFORMATIONS SPÉCIALES CONCERNANT LE TRANSPORT :

Canada (TMD/TDG) : Non régulé

États-Unis (DOT/HMT) : Non régulé

SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Aucune information disponible.

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

DATE DE PRÉPARATION: Août 2019

DATE DE RÉVISION: Août 2019

Avis d'exclusion de responsabilité :

Les renseignements fournis dans la présente Fiche technique de sécurité s'appuient sur les informations disponibles à IPEX inc. et sont considérés comme étant exacts. Quand ces renseignements proviennent de données recueillies par les tiers, IPEX inc. rejette de façon explicite toute responsabilité. IPEX inc. ne garantit, ni explicitement ni implicitement l'exactitude de ces données et renseignements, ni les résultats qui découlent de leur utilisation. Toute recommandation est émise sans garantie, parce que les conditions de l'utilisation de ce produit sont au-delà du contrôle d'IPEX inc. IPEX inc. ne peut être aucunement tenu responsable de tout dommage découlant de l'utilisation du produit décrit aux présentes.

Prière de contacter IPEX inc. pour de plus amples renseignements.